

FICHE D'ACTIVITE GLOBALE : APPRECIATION DES NOUVELLES REGLES DE DISPENSE DE CAUTION

Extension des dispenses de caution aux petits opérateurs en matière d'alcool et de boissons alcooliques

Note B1 n° 13002155 du 16 octobre 2013 **Note** B1 n° 13002155 du 16 octobre 2013 **Note** B1 n° 16000118 du 12 janvier 2016

DENOMINATION : SAS FRANCOIS PARENT
 LIEU DU RISQUE : 16 Rue pierre joigneaux 21200 beaune
 ACTIVITE : Récoltant Bailleur à fruit – Négociant – Entrepoteur Agréé – Destinataire Enregistré
 N° SIREN : 420425969
 N° ACCISES : FR098117E0150
 N° EVV :
 N° PPM
 N° COCI :

SAS FRANÇOIS PARENT

MAISON PARENT-GROS »

Je soussigné, *Caroline PARENT*, de ma demande à l'heure
 bénéficiant de la dispense de caution en matière d'alcool et de boissons alcooliques
 en rapport avec les volumes reçus des produits
 Fait à : *Pommard* le *16/01/2021*
 Signature: *PARENT*

Place de l'Europe - 21630 Pommard
 Tél: 03 80 22 61 85
 SIRET 420 425 969 00029
 T.V.A. FR 14 420 425 969

DISPENSE DE CAUTION EN MATIERE DE DETENTION DES ALCOOLS ET DES BOISSONS ALCOOLIQUES
 (article 302 G V 3° du CGI)

Seuils et conditions de dispense du crédit d'entrepôt

Récoltant : dispensé de droit, immunité du récoltant
Négociant : stock mensuel maximal < 21 344 €

PRODUITS	VOLUMES (HL OU H LAP)		MONTANT DES DROITS SUSPENDUS
	stock mensuel maximal enregistré au cours de la dernière année civile	stock mensuel maximal estimé pour la première année d'activité	
Vins mousseux			
Vins tranquilles			
Cidres, poirés, hydromels			
Bières			
Alcools			
Rhums			
Produits intermédiaires			
Autres			
TOTAL			
DISPENSE DU CREDIT D'ENTREPOT			OUI / NON

DISPENSE DE CAUTION POUR LA GARANTIE DE PAIEMENT DE L'IMPÔT DU
 (article 302 D III du CGI)

Seuils et conditions de dispense du crédit de liquidation

Récoltant : imposition annuelle < 21 344 €
Négociant : imposition annuelle < 21 344 €

PRODUITS	VOLUMES (HL OU H LAP)		MONTANT DES DROITS ACQUITTES
	opérations taxables enregistrées au cours de la dernière année civile	opérations taxables estimées pour la première année d'activité	
Vins mousseux			
Vins tranquilles			<i>105 €</i>
Cidres, poirés, hydromels			
Bières			
Alcools			
Rhums			
Produits intermédiaires			
Autres			
TOTAL			<i>105 €</i>
DISPENSE DU CREDIT DE LIQUIDATION			OUI / NON

**DISPENSE DE CAUTION A LA CIRCULATION DES ALCOOLS ET DES BOISSONS ALCOOLIQUES EXPEDIES EN
SUSPENSION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL**

Seuils et conditions de dispense du crédit d'expédition Récoltant : imposition annuelle < 21 344 €
national Négociant : imposition annuelle < 21 344 €

PRODUITS	VOLUMES (HL OU HLAP)		MONTANT DES DROITS SUSPENDUS
	expéditions nationales enregistrées au cours des 2 dernières années civiles (moyenne annuelle)	expéditions nationales estimées pour la première année d'activité	
Vins mousseux			
Vins tranquilles			
Cidres, poirés, hydromels			
Bières			
Alcools			
Rhums			
Produits intermédiaires			
Autres			
TOTAL			
DISPENSE DU CREDIT D'EXPEDITION NATIONAL			OUI / NON

DISPENSE DE CAUTION A LA CIRCULATION DES VINS EXPEDIES EN SUSPENSION SUR LE TERRITOIRE INTRA-COMMUNAUTAIRE ET A L'EXPORT

(article 40 de la directive 2008/118/CE et 302 G V 2° du CGI)

Seuils et conditions de dispense du crédit d'expédition Récoltant : production et expédition annuelle < 1
intra-communautaire Négociant : non éligible, cautionnement obligatoire

PRODUITS	VOLUMES (HL OU HLAP)		MONTANT DES DROITS SUSPENDUS
	expéditions intra-communautaires et à l'export enregistrées au cours des 2 dernières années civiles (moyenne annuelle)	expéditions intra-communautaires et à l'export estimées pour la première année d'activité	
Vins mousseux			
Vins tranquilles			
Cidres, poirés, hydromels			
Bières			
Alcools			
Rhums			
Produits intermédiaires			
Autres			
TOTAL			
DISPENSE DU CREDIT D'EXPEDITION INTRA-COMMUNAUTAIRE			OUI / NON

PROPOSITION DU SERVICE (rayer la ou les mentions inutiles) :

Date et signature :

Dispense totale de caution

Dispense partielle + caution

Echéance mensuelle obligatoire (si imposition annuelle > 21 344 €)

Echéance mensuelle en option (si adhésion CIEL + télépaiement)

Echéance annuelle de paiement EAUP